

## CSE dans la communauté

La Minerve – Éveil féminin

Horaire des présentations 2009

Date	Sujet de la conférence	Suivi	Intervenant
25 février 2009	Une maison sécuritaire	Atelier	Ergothérapeute
25 mars 2009	Prévenir les abus et demeurer à domicile en toute sécurité	Atelier	Corporation prévoyance envers les aînés
29 avril 2009	Comment aider une personne en perte d'autonomie ?	Atelier	Kathleen Gagnon Psycho éducatrice
27 mai 2009	Mourir à domicile	Atelier	Palliaco
<b>Les mercredis – 9h30</b>			

### Information médicale :

**Toutes les personnes ayant besoin d'analyses sanguines, ou autres sont priées de donner leur nom au bureau municipal 819-274-2364 poste 21 et si le nombre est assez élevé les infirmières du CLSC viendront à la salle communautaire pour prendre les prélèvements. Il est à noter qu'un faible taux de participation annulerait cette activité.**

### ASSOCIATION CHASSE & PÊCHE LA MINERVE

Des cours de sécurité de maniement d'arme à feu ( CSMAF ) seront donnés à la salle communautaire de La Minerve au cours du mois d'avril 2009.

Âge minimum: 12 ans

Coût: 104\$ par personne

Possibilité de cours d'arbalète si nous avons assez de noms.

N.B. Le cours est obligatoire pour obtenir un certificat de possession et acquisition d'arme à feu et un permis de chasse.

Information: Yves Grégoire Tél.: 819-274-2887

Réservez le plus tôt possible.

**30 PREMIERS SERONT ACCEPTÉS.**

**Prochaine assemblée régulière du conseil,  
le 2 mars prochain à 20 h  
Louise David pour le conseil municipal**

### Bulletin municipal

Site Internet : [www.municipalite.laminerve.qc.ca](http://www.municipalite.laminerve.qc.ca)

Courriel : [bureau@municipalite.laminerve.qc.ca](mailto:bureau@municipalite.laminerve.qc.ca)

Tél.:819-274-2364 fax:819-274-2031

**Assemblée Régulière du 2 février 2009**

**Volume 20 numéro 2**

### ADMINISTRATION

La Municipalité fera l'acquisition d'un terrain sur le lot 19-1, rang 5, Canton de La Minerve appartenant à 4333063 Canada Inc. pour un montant de 7105 \$ afin de procéder à l'aménagement d'un chemin. (En face du petit Lunch). Me Nicole Janelle, notaire, est mandatée pour préparer l'acte notarié.

Suite au projet d'habitation de Multi Génération pour construire des loyers à prix modiques sur le territoire de La Minerve, il est résolu de céder, par contrat d'emphytéose, un terrain lui appartenant et correspondant à une partie du lot 19A du rang 6 Canton de La Minerve, (terrain situé en arrière du petit Lunch). Me Nicole Janelle, notaire, est mandatée pour préparer l'acte notarié.

### SÉCURITÉ PUBLIQUE

La Municipalité accepte l'addenda à l'entente relative à la protection contre l'incendie et prévoyant l'assistance mutuelle entre les municipalités du territoire de la MRC des Laurentides pour intégrer les conditions de déploiement des ressources et des conditions financières liées à l'intervention conjointe lors d'utilisation de pinces de désincarcération tel quel mentionné et la Municipalité s'engage à collaborer avec les municipalités du territoire de la MRC des Laurentides afin d'offrir ce service sur l'ensemble du territoire.

### TRANSPORT

Une demande auprès du Ministère des Transports du Québec pour obtenir le contrat de déneigement du chemin de La Minerve a été faite.

Monsieur Luc Bédard est embauché à titre de chauffeur opérateur journalier régulier pour le Service de la voirie.

Une entente est intervenue avec Paysagiste Michel Foster (S.E.C.) pour le déneigement des boîtes postales sur le territoire de la Municipalité pour la période du 1<sup>er</sup> novembre 2008 au printemps 2009, pour un montant de 1820\$.

### **HYGIÈNE DU MILIEU**

Avis de motion pour le règlement numéro 525 concernant les animaux de ferme.

Règlement numéro 523 concernant la collecte des déchets et des matières recyclables.

### **URBANISME**

Adoption du règlement 515 modifiant le règlement sur l'application et l'administration des règlements d'urbanisme numéro 378, modifiant le règlement de zonage numéro 380 et visant à définir un cadre normatif concernant les quais privés et communautaires.

Adoption du règlement numéro 521 ayant pour objet la vérification et la mise aux normes des installations septiques sur le territoire de la Municipalité de La Minerve.

Second projet de règlement portant le numéro 524 et modifiant le règlement de zonage 380 dans le but de clarifier l'interprétation de la zone à revégétaliser en bordure des plans d'eau et à modifier la grille des spécifications et des usages pour la zone Va-51.

Tous les règlements sont disponibles pour consultation à notre bureau aux heures d'ouverture, soit de 8h à 17h du lundi au vendredi.

### **LOISIRS ET CULTURE**

La MRC des Laurentides ayant reçu une enveloppe budgétaire du Ministère des Affaires municipales dans le cadre du pacte rural 2007-2014, une part de 22 588 \$ est réservée à la Municipalité de La Minerve pour la réalisation de projet sur son territoire.

Une demande pour un soutien financier dans le cadre du pacte rural 2009, pour la réalisation de la première étape du projet de bibliothèque municipale, soit pour l'achat du terrain.

La Municipalité demande un soutien financier pour la réalisation de la première étape du projet de toiture sur la patinoire, soit la préparation du terrain.

Demande de renouvellement de l'entente à la Commission Scolaire des Laurentides pour l'utilisation des locaux de l'école la Relève afin d'y installer notre Service de Camp de jour durant l'été 2009.

### **Postes offerts pour moniteurs (trices) pour le terrain de jeux 2009 et coordonnateur de camp de jour**

**Les personnes intéressées à faire parvenir leur curriculum pour les postes mentionnés ci-haut sont priées de le faire parvenir au bureau municipal au plus tard le 27 mars 2009 à 15 h**

**Seuls les candidats retenus seront contactés.**

Il est résolu d'autoriser le Club de chasse et pêche de la Minerve à utiliser le terrain de l'ancien dépotoir du rang 10 pour y installer un champ de tir au pigeon d'argile.

## **DIVERS**

### **BIBLIOTHÈQUE**

Pendant les mois de février et mars 2009. Venez visiter l'exposition de livres écrits et édités par les élèves de l'école La Relève ( avec le relieur Pierre Serge Tremblay ).

Profitez-en pour faire provision de bons livres à lire au coin du feu.

Il y a scrabble tous les mardis après-midi à 13 h. Nous avons un poste Internet pour les abonnés.

Horaire :            Mardi de 13 h à 17 h    Vendredi de 13 h à 18 h       Samedi de 11 h à 14 h

**Bienvenus à tous**

**Le Club de motoneigistes "Les Maraudeurs"** tiendra sa soirée "Spaghetti à volonté" le samedi 21 février 2009 à la salle communautaire à compter de 17h30. Il y aura danse, prix de présences et permis de la S.A.Q.

### **L'Association pour la télédistribution & radio La Minerve Inc.**

#### **Avis aux membres**

L'APTR (câblo-distribution La Minerve) se modernise et déménage ses installations de tête de ligne au cœur de la Municipalité, dans une nouvelle bâtisse, derrière le poste de pompier. Ce déménagement s'inscrit dans le cadre d'un projet de modernisation amorcé en 2008, lequel prévoit le remplacement de tous les équipements désuets en 2009. Suivra, au fil de l'octroi de subventions appropriées, l'ajout de la télévision numérique ainsi que l'Internet. Nous prévoyons déménager ces équipements vers la mi-février, sur semaine, tout en minimisant, dans la mesure du possible, les interruptions de service. Le travail effectué par des spécialistes devrait se compléter à l'intérieur d'une seule journée.

L'APTR a comme objectifs à court terme, l'amélioration de la fiabilité de ses installations ainsi que la qualité de la réception des signaux de télévision chez l'abonné. À plus long terme, l'ajout de services modernes tel la télévision numérique haute définition, l'Internet haute vitesse et la téléphonie IP.

**Le Comité des Organismes** tient à remercier le Comité du Festival des Sucres pour leur grande générosité lors de l'achat de notre polisseur pour la salle communautaire. Tous les utilisateurs de la salle en sont très reconnaissants. MERCI beaucoup à vous tous !

### **Communauté de La Minerve    Fabrique Notre-Dame de La Rouge**

Une nouvelle année débute et il faut penser au financement de notre église. En 2008, nous avons réussi à boucler nos dépenses mais cela devient de plus en plus difficile à chaque année car les prix d'assurance, chauffage et électricité augmentent continuellement. Malgré la dîme que l'on reçoit ( 12,400.\$ en 2008 ) et les quêtes ( 12,193.\$ en 2008 ), il faut organiser de nombreuses activités afin d'arriver à payer toutes nos dépenses qui se sont élevées à 62,342.\$ en 2008. Vous avez reçu par la poste, notre demande de contribution pour la dîme. Je vous invite à répondre en grand nombre si vous avez à cœur votre église et votre patrimoine. Merci à l'avance de votre générosité. N'attendons pas qu'il soit trop tard.